

Interpellation écrite du 23 juin 2020 de M. Philippe de Rougemont et Mme Louise Trottet: «Sécuriser le stationnement des vélos. Quel plan d'accélération?»

La période de confinement a été l'occasion d'un engouement pour les déplacements en vélo.

Le Canton a décidé de saisir cette opportunité pour peindre des pistes cyclables afin de pérenniser ces changements d'habitudes, soulager les transports publics et faire bénéficier la collectivité des bienfaits de la mobilité douce.

Or les pistes cyclables ne suffisent pas. Les fréquents vols de vélos découragent les bonnes volontés. La Ville installe des «épines» pour cadenasser son vélo à un arceau. Quel plan d'accélération le Conseil administratif prévoit-il pour permettre aux habitants de garer leur vélo en toute sécurité?